

Création de l'association ERCVM le 18/11 2019



Comment devenir tous producteurs d'énergie renouvelable ?

La transition énergétique, tout le monde en parle, mais il faut aussi agir! C'est pourquoi un groupe de 35 citoyens s'est constitué en association à l'issue de plusieurs réunions publiques à Archettes, Docelles et Eloyes. L'assemblée générale constitutive d'ERCVM a eu lieu en novembre 2019 à Docelles.

Préparer la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable à financement participatif et à gouvernance citoyenne est un des objectifs de cette association. Sensibiliser ses membres et la population aux économies d'énergie en est un autre. Une démarche en cohérence avec les trois piliers de la démarche Négawatt (<https://www.negawatt.org/La-demarche-negaWatt>) : **efficacité, sobriété, production d'énergie renouvelable.**

Financement participatif et gouvernance citoyenne

« Nous avons résolument choisi de financer nos projets grâce à un financement participatif afin que tous ceux qui le souhaitent puissent devenir acteurs de la transition énergétique. »

Nous avons d'autre part opté pour une gouvernance

citoyenne afin que ce soient les citoyens locaux qui s'approprient les décisions.

Afin de faire émerger des projets dans un délai raisonnable, les premières installations de production d'énergie renouvelable valoriseront l'énergie solaire pour produire de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques.

« Chaque citoyen pourra, soit mettre son toit à disposition, soit devenir sociétaire et participer au financement de la société à hauteur de ses moyens. »

Les bénéfices de la vente d'électricité, garantis par l'obligation d'achat d'une durée de 20 ans des fournisseurs d'énergie, seront ensuite répartis entre les différents sociétaires, et pour partie réinvestis dans de nouvelles installations.

ERCVM : une association bien structurée

L'association ERCVM s'est structurée en différents groupes de travail (juridique et finance, technique, communication et sensibilisation aux économies d'énergie) et se réunit régulièrement. Ne disposant que de peu de spécialistes dans ces différents domaines, la recherche d'un modèle de fonctionnement s'est rapidement imposée. Après différents contacts avec des structures similaires :

- (Centrales Villageoises du Pays du Saintois, Centrales Villageoises de la Weiss)
- le soutien du réseau régional GECLER (Grand Est Energie renouvelable <https://gecler.fr/>)
- le modèle Centrales Villageoises (<http://www.centralesvillageoises.fr/>) initié par les Parcs Naturels Régionaux de Rhône-Alpes qui s'est avéré correspondre à nos objectifs.

<http://www.centralesvillageoises.fr>



ERCVM

crée

Centrales Villageoises
Vosges Moselle

Pour faire partie du réseau, le groupement national 'Centrales Villageoises' s'assure que les nouveaux postulants adhèrent à ses valeurs. En février le comité d'engagement 'Centrales villageoises' a auditionné quelques membres de notre association en visioconférence. Ce comité a vérifié que les objectifs et les valeurs de l'association vosgienne étaient en cohérence avec la charte 'Centrales Villageoises' et a donné son accord à la création de la 47^{ème} Centrales Villageoises française, la 11^{ème} en région Grand Est et la première dans le département des Vosges.

Son nom : **CVVM Centrales Villageoises Vosges Moselle.** Elle a pour périmètre les communes d'Arches, Archettes, Cheniménil, Docelles, Eloyes, Jarménil, La Baffe, Pouxoux, St Etienne, St Nabord et Xamontarupt. Ainsi et selon la charte 'Centrales Villageoises' des installations d'énergie renouvelable pourront-elles être déployées sur ces communes par la société locale, mais également sur les communes limitrophes.

Pourront être sociétaires de la future société non seulement les habitants de ces communes mais également toutes personnes intéressées par notre projet. Les entreprises et les collectivités locales (communes, communautés de communes) peuvent également devenir sociétaires.

L'intérêt du réseau national est de mettre à disposition de ses adhérents différents outils (financiers, juridiques, techniques et de communication). Cela permet de ne pas avoir à tout recréer et ainsi gagner beaucoup de temps. Les nouvelles sociétés 'Centrales Villageoises' bénéficient également des retours d'expérience des sociétés déjà en exploitation.

« La 1^{ère} association vosgienne reconnue au niveau national »

Une action proposée à 50 €

Notre association travaille actuellement à la recherche de toitures publiques ou privées capables d'accueillir des installations photovoltaïques dans des conditions optimales (surface, orientation, exposition, possibilité de raccordement...).

Nous avons également besoin de sociétaires pour financer ces installations. Afin de permettre à tous de devenir acteurs de la transition énergétique, le montant de la part a été fixée à 50€. A l'issue de cette recherche de sociétaires, la société CVVM sera créée. Il est important de préciser que dans cette société citoyenne les décisions seront prises par l'ensemble des sociétaires avec comme règle : **Un sociétaire, une voix** quel que soit le nombre de parts en sa possession.

Une rentabilité raisonnable mais assurée

Le profit ne doit pas être l'objectif premier des sociétaires. Cependant, les sociétés 'Centrales Villageoises' déjà en production montrent un rendement financier de l'ordre de 1 à 2%. De plus, des simulations effectuées avec les outils mis à disposition par le réseau national 'Centrales Villageoises' montrent que cet objectif peut être atteint pour des installations présélectionnées par le groupe technique de notre association.

Le financement participatif d'installation de production d'énergie renouvelable par les citoyens est encouragé par le conseil régional Grand Est. A ce titre il octroie une aide à ce type de projet ce qui participe à sa rentabilité financière.

Nous devons agir maintenant afin que nos enfants, petits enfants puissent vivre dans un monde sans crise climatique. Nous pouvons ensemble montrer que la transition énergétique est possible à notre petite échelle.



Devenez sociétaire !

En nous rejoignant au sein de notre société 'CENTRALES VILLAGEOISES VOLOGNE MOSELLE'.

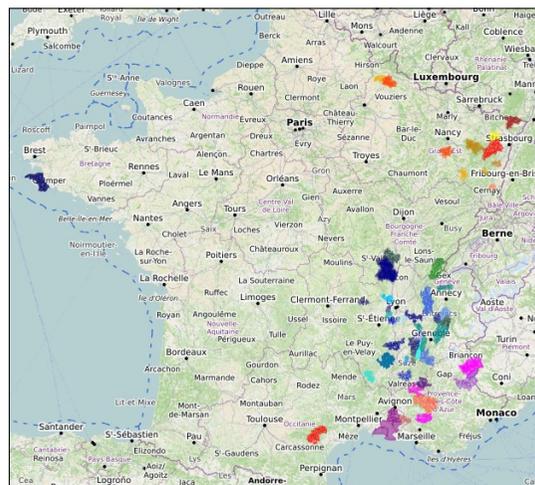
Contact : volognemoselle@centralesvillageoises.fr

Pour nous aider à monter ce projet. Flashez ce code !

Vous pouvez dès à présent faire une promesse de prise de part (50euros/unité). Ce n'est pas un engagement définitif.



NOTRE PROJET



En couleur, les implantations des Centrales Villageoises en France.



ERCVM

ERCVM
Maison des associations
5 Rue de l'église
88510 ELOYES

Énergies Renouvelables Citoyennes Vologne Moselle *L'énergie citoyenne !*

